

Rapports de Réconciliation ITIE Guinée Années 2011&2012

Conakry, le 27 décembre 2013

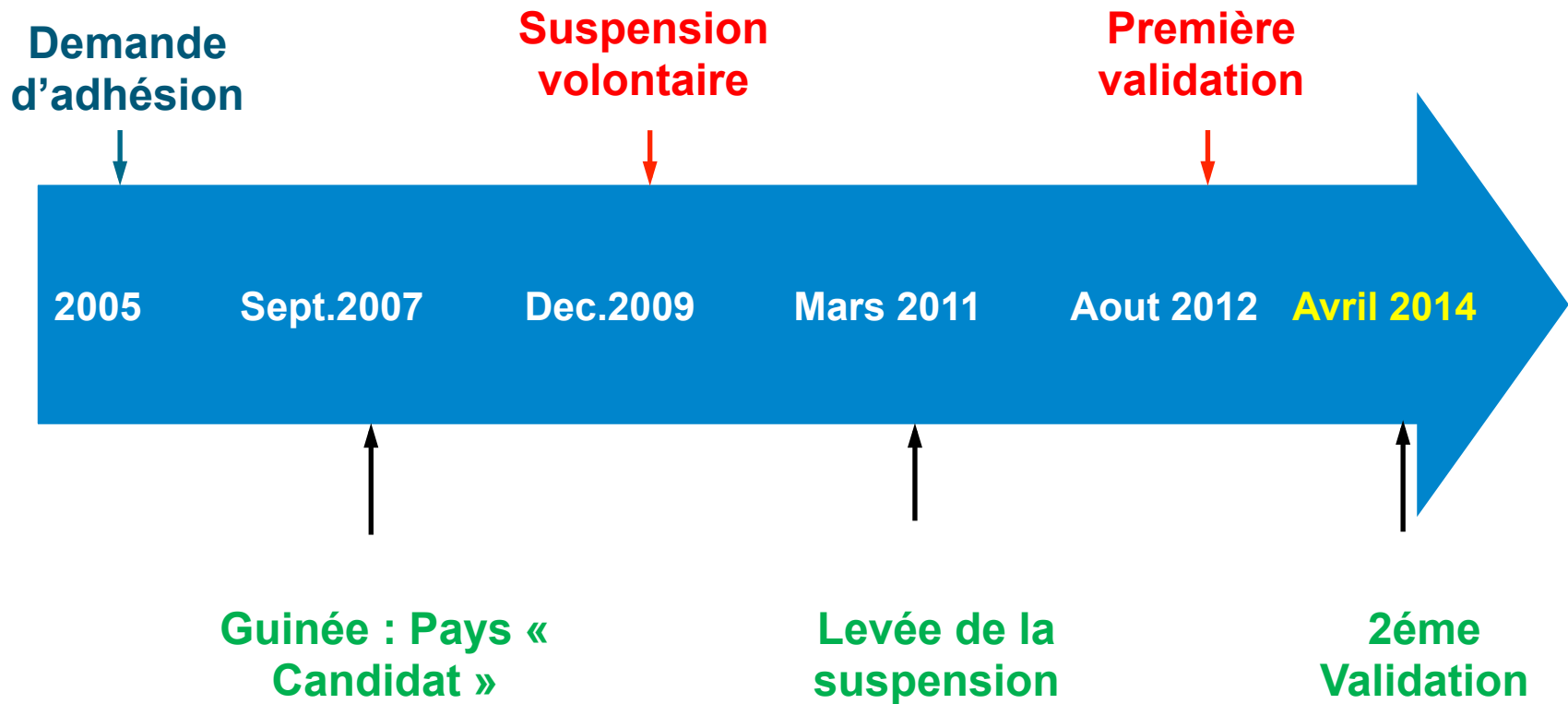
Sommaire



- **ITIE Guinée**
- **Objectifs de la mission de réconciliation**
- **Méthodologie**
- **Faits marquants**
- **Périmètre de réconciliation**
- **Principales constatations**
- **Résultats des travaux de conciliation**
- **Analyse des revenus ITIE**
- **Constatations et recommandations**

ITIE Guinée

Historique

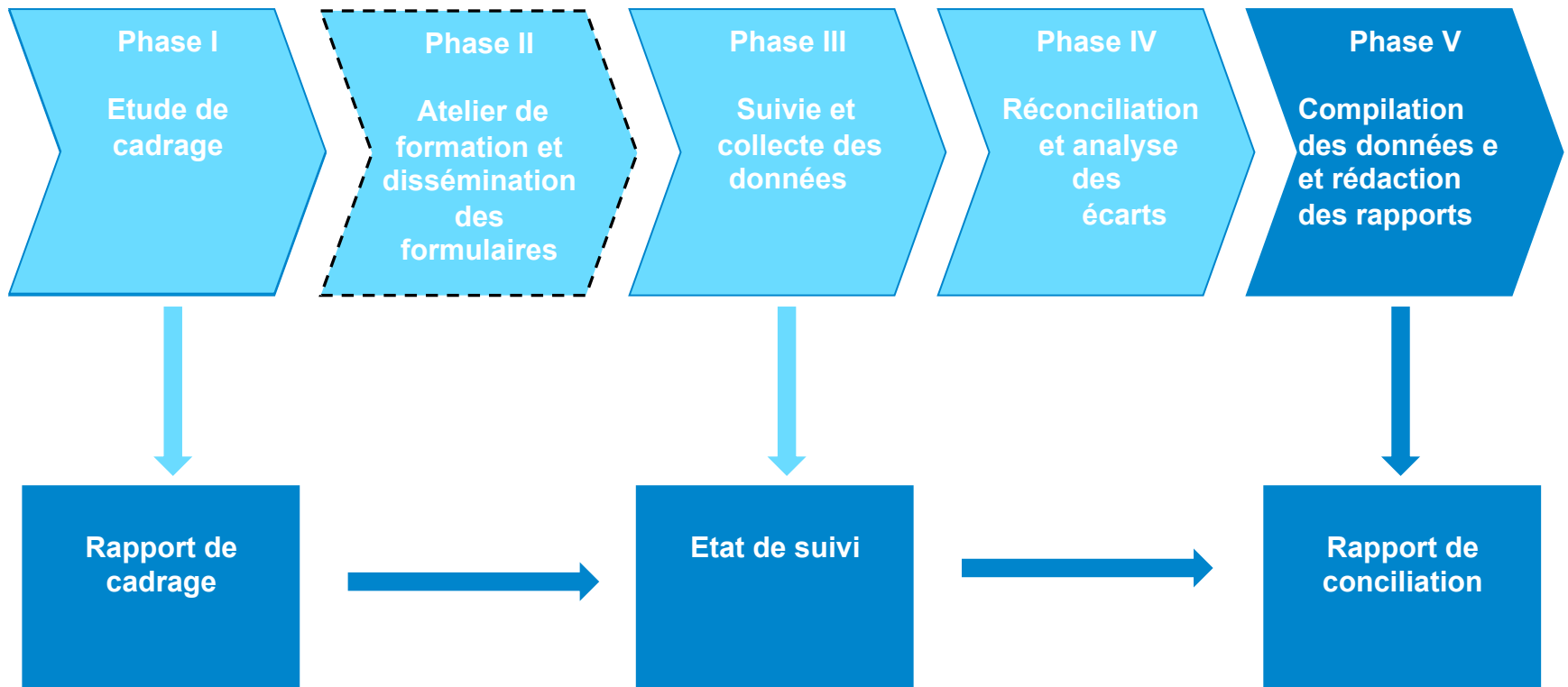


Objectifs de la mission de réconciliation



- Proposition du Référentiel ITIE 2011-2012
- Réconciliation des flux de paiement effectués par les entreprises extractives et des revenus perçus par l'Etat pour les exercices 2011 et 2012
- Préparation des rapports de conciliation 2011-2012 qui constitueront la base de la deuxième validation de la Guinée

Méthodologie



Faits Marquants



❖ Périmètre de conciliation

- Conduite d'une étude de cadrage
- Inclusion des sociétés en phase de développement
- Inclusion des Comptoirs d'or et de diamant
- Inclusion des revenus de carrières
- Inclusion de nouveaux flux de paiements (droits fixes, +value, autres paiements significatifs, etc..)
- Inclusion des paiements et transferts infranationaux

Faits Marquants



❖ Contexte Légal et fiscal

- ❑ Nouveau Code minier promulgué par la Loi n° 2011/006/CNT du 9 septembre 2011 incluant :
 - ✓ L'obligation pour les entreprises minières de faire certifier leurs comptes annuels par un Commissaire aux Comptes agréé en Guinée ;
 - ✓ L'obligation pour les entreprises minières de communiquer leurs états financiers certifiés à l'ITIE Guinée, au Ministre en charge des Mines et au Ministre en charge des Finances;
 - ✓ L'obligation pour les entreprises minières de communiquer trimestriellement les paiements effectués à l'Etat
 - ✓ Imposition de la + value/cession des actions dans les sociétés minières
 - ✓ Extension des avantages accordés aux sociétés minières à leurs sous-traitants directs

Faits Marquants



❖ Contexte Légal et fiscal (suite)

- ✓ L'obligation de rapatrier les recettes en devises, issues des exportations de Substances minières

❖ Autres

- ✓ Création en 2011 d'une société de gestion du Patrimoine Minier : la SOGUIPAMI (Décret 2011/218/PRG/SGG)
- ✓ Encaissement d'un paiement exceptionnel de 700 millions du US \$ de la société Rio Tinto en 2011
- ✓ Conduite d'une mission d'audit du cadastre minier dont les résultats sont en cours de validation

Périmètre de réconciliation

Couverture et Matérialité



	2010	2011	2012
Secteurs couverts	Mines solides	Mines solides et carrière	Mines solides et carrière
Seuil de matérialité	100 K USD (pour les paiements en UD \$)/100 millions de GNF (pour les paiements en GNF)	700 millions de GNF	700 millions de GNF
Seuil d'omissions cumulées (en million de GNF)	N/A	22 604	19 405
Objectif de couverture	N/A	98,70%	99,20%
Nbre d'entreprises	7	26 (dont 8 Comptoirs)	26 (dont 8 Comptoirs)
Nbre d'entreprises en production	6	6	7

Périmètre de réconciliation

Sociétés extractives



N° Entreprises minières

- 1 COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINEE CBG
- 2 ANGLOGOLD ASHANTI DE GUINEE SAG SA.
- 3 Sté. MINIERE DE DINGUIRAYE (SMD)
- 4 SIMFER S.A / RIO TINTO
- 5 Sté. SEMAFO-GUINEE SA
- 6 ALLIANCE MINING COMMODITIES AMC
- 7 RUSAL FRIGUIA
- 8 Sté HENAN-CHINE
- 9 Sté GUITER MINING SA
- 10 COMPAGNIE DES BAUXITES DE KINDIA (CBK)

Périmètre de réconciliation

Sociétés extractives



N° Entreprises minières

- 11 Sté DES MINES DE FER DE GUINEE (SMFG)
 - 12 SOCIETE BSGR GUINEE LIMITED / VALEE
 - 13 Sté WEGA MINING GUINEE SA.
 - 14 Sté BELLZONE HOLDING PTY.LTD.
 - 15 Sté. ALUFER - PITA -LABE
 - 16 Sté. CASSIDY GOLD GUINEE-SARL
 - 17 Sté DELTA LOG
 - 18 Sté GDC MINING AND OIL & GAS SA
-

Périmètre de réconciliation

Comptoirs



Comptoirs de diamant

1 FELLA SANDANFARA

2 IDC

3 RUFEX SARL

Comptoirs d'or

1 SOFICOM

2 ETS DANTA

3 L.B

4 BOROKO MINING

5 M BUSINESS

Périmètre de réconciliation

Administrations et entités publiques



Entités

Direction Nationale des Impôts (DNI)

Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP)

Direction Générale des Douanes (DGD)

Direction Nationale des Mines (DNM)

Bureau National d'Expertise (BNE)

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)

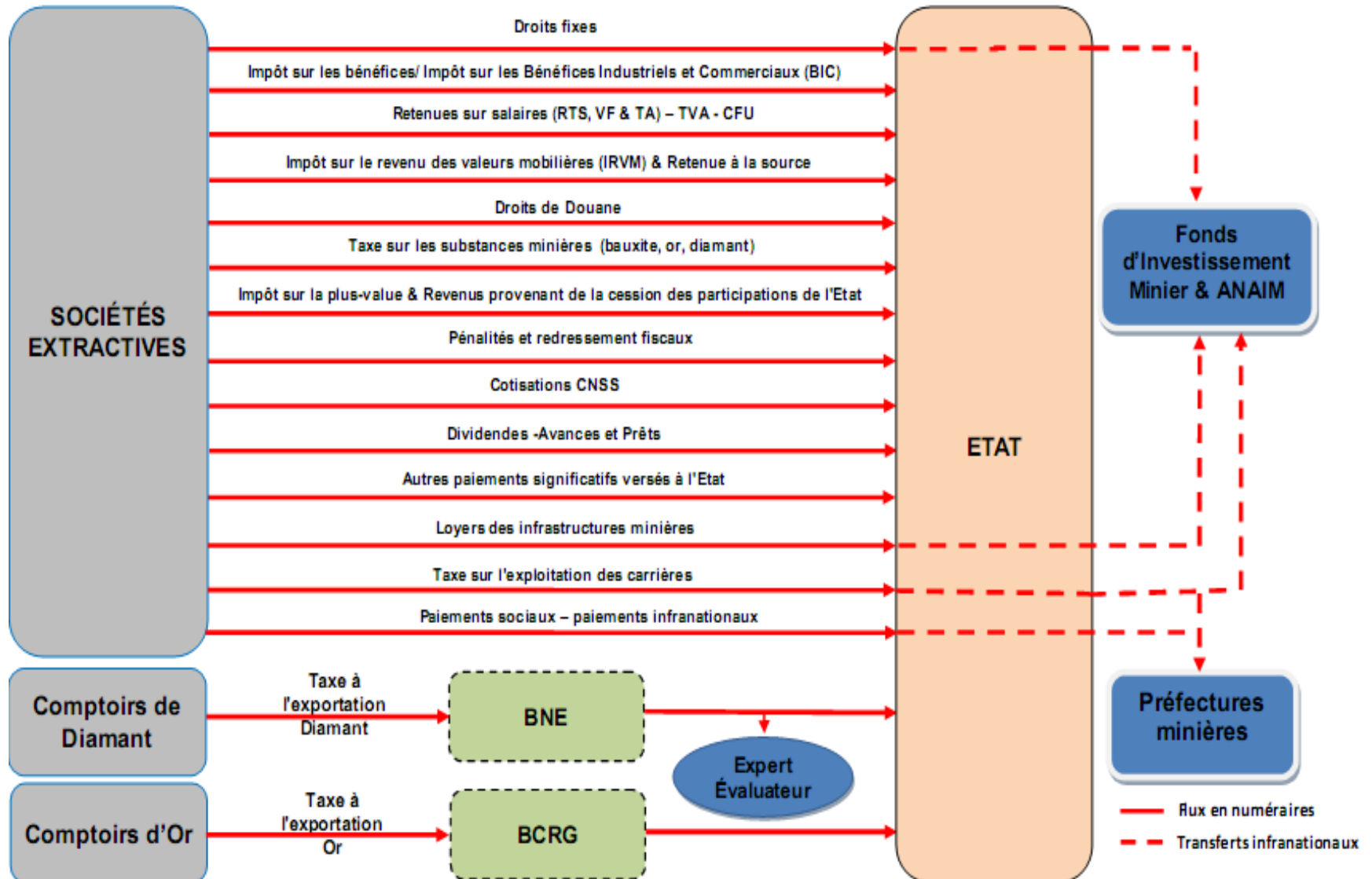
Centre de Promotion et de Développement Minier (CPDM)

Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM)

Direction Nationale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés (DNPEIP)

Périmètre de réconciliation

Schéma de circulation des flux



Principales constatations

Exactitude et exhaustivité des données



1. Toutes les sociétés extractives retenues dans le périmètre de conciliation ont soumis des formulaires de déclaration
2. Toutes les administrations publiques retenues dans le référentiel ITIE ont soumis des formulaires de déclaration
3. Toutes les sociétés retenues dans périmètre de conciliation ont soumis des formulaires de déclaration certifiés par un auditeur externe
4. Toutes les administrations publiques ont soumis des formulaires de déclaration certifiés pour chacune des entreprises

Principales constatations

Exactitude et exhaustivité des données



5. Les comptoirs d'or retenus dans le périmètre de conciliation n'ont pas soumis les informations relatives à la production et aux exportations à l'exception de DANITA
6. Les comptoirs de diamant retenus dans le périmètre de conciliation ont soumis les informations relatives à la production et aux exportations à l'exception de RUFEX qui n'a pas communiqué les volumes d'exportation

Principales constatations

Données ITIE



❖ Revenus déclarés (en million de GNF)

Nature	2010	2011	2012
Flux de paiement conciliés	1 261 814	6 808 882	2 559 497
Flux de paiement déclarés unilatéralement par les sociétés	-	39 069	59 226
Flux de paiement déclarés unilatéralement par les administrations publiques	-	12 176	20 170
Total Revenus déclarés	1 261 814	6 860 127	2 638 893

Nature	2010	2011	2012
Total Revenus déclarés (en K USD)	220 085	981 806	379 995

Principales constatations

Données ITIE



❖ Autres flux de paiement (en million de GNF)

Nature	2010	2011	2012
Paiements sociaux	12 804	17 945	19 782
Transferts infranationaux	-	46 399	28 490

Résultats des travaux de conciliation



Paiements déclarés avant la réconciliation (en million GNF)

	Total déclaré par les sociétés extractives	Montant perçu par l'Etat	Ecart net constaté	%
2011*	1 822 608	1 812 964	9 644	0,50%
2012	2 525 108	2 521 036	4 072	0,16%

* Hors paiement exceptionnel Rio Tinto de 700 millions US\$

Résultats des travaux de conciliation



Paiements déclarés après la réconciliation (en million GNF)

	Total déclaré par les sociétés extractives	Montant perçu par l'Etat	Ecart net constaté	%
2011*	1 825 473	1 828 382	(2 909)	0.16%
2012	2 558 937	2 559 497	(560)	0,02%

* Hors paiement exceptionnel Rio Tinto de 700 millions US\$

Résultats des travaux de Conciliation



Ajustements opérés – Sociétés extractives (en millier de GNF)

Ajustements sur les déclarations des sociétés extractives	2011	2012
Taxe payée mais non reportée	58 109 081	72 097 647
Taxe reportée mais payée en dehors de la période de conciliation	(52 810 574)	(33 055 329)
Taxe exclue du périmètre de conciliation	(1 756 355)	(1 580 907)
Retraitement au titre des taxes de droit commun payées par les sociétés ayant une activité principale autre qu'extractive	(544 093)	(3 449 171)
Taxe déclarée et non justifiée par les sociétés	(80 439)	(171 550)
Autres	(53 014)	(12 094)
Total ajustement net sur les déclarations initiales	2 864 606	(12 888 587)

Résultats des travaux de conciliation



Ajustements opérés – Etat (en millier de GNF)

Ajustements sur les déclarations d'Etat	2011	2012
Taxe perçue mais non déclarée	20 113 106	45 534 369
Taxe reportée et payée par une société hors du périmètre de conciliation	(3 012 288)	-
Taxes reportées non retenues dans le périmètre de conciliation (transférées au sein des autres paiements significatifs)	-	(3 659 592)
Taxes reportées mais perçues en dehors de la période de conciliation	(1 240 227)	(303 259)
Retraitement au titre des taxes de droit commun payées par les sociétés ayant une activité principale autre qu'extractive	(442 314)	(3 104 883)
Taxes déclarées mais non perçues	-	(5 774)
Total ajustement net sur les déclarations initiales	20 113 106	38 460 861

Résultats des travaux de conciliation



Justification de l'écart résiduel (en millier de GNF)

	2011	2012
Absence de base de conciliation (Droits de Douane)	(1 681 734)	718 418
Taxe reportée par l'Etat et non confirmée par la société extractive	(1 491 426)	(1 781 320)
Détail non soumis par la société extractive	-	607 369
Montant reporté par la société extractive et non supporté par des documents justificatifs	174 865	
Taxe non reportée par la société extractive	-	(108 756)
Différence entre le montant encaissé réellement et le montant de la quittance	80 000	4 353
Montant reporté par l'Etat et non supporté par des documents justificatifs	7 718	-
Autres écarts non significatifs	1 502	342
Total	(2 909 075)	(559 594)

Résultats des travaux de conciliation



Détail de l'écart résiduel par société (en millier GNF)

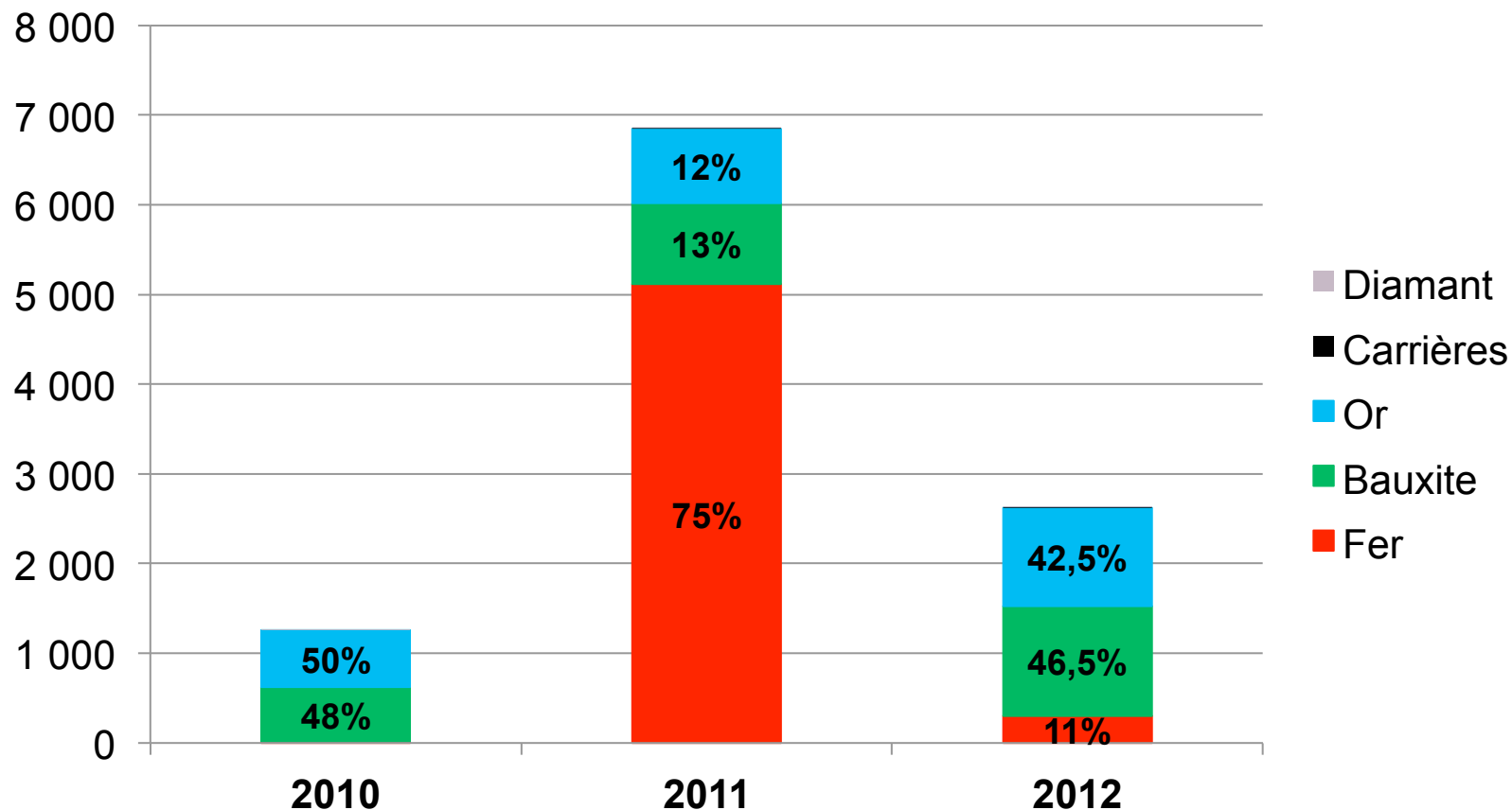
N°	Société	2011	2012
1	BSGR	(624 578)	(1 234 666)
2	CBG	(10 405)	733 638
3	GUI TER	(8 586)	607 376
4	SMFG	(260 501)	(331 845)
5	BELLZONE	(532 149)	(158 049)
6	SMD	(1 845 496)	(102 960)
7	WEGA MINING	(73 502)	(56 759)
8	ALUFER	171 289	(49 671)
9	SIMFER	3 288	46 800
10	SEMAFO	67 603	(9 283)
11	CASSIDY	-	(6 855)
12	SAG	80 690	4 353
13	L.B	-	(2 000)
14	CBK	119 864	240
20	DELTA Log	3 427	-
15	GDC	-	85
17	C.D.M-Chine	(20)	3
18	SOFICOM	-	(1)
19	RUSAL FRIGUIA	-	-
	Total	(2 909 075)	(559 594)

Analyse des revenus ITIE

Contribution du secteur extractif par activité

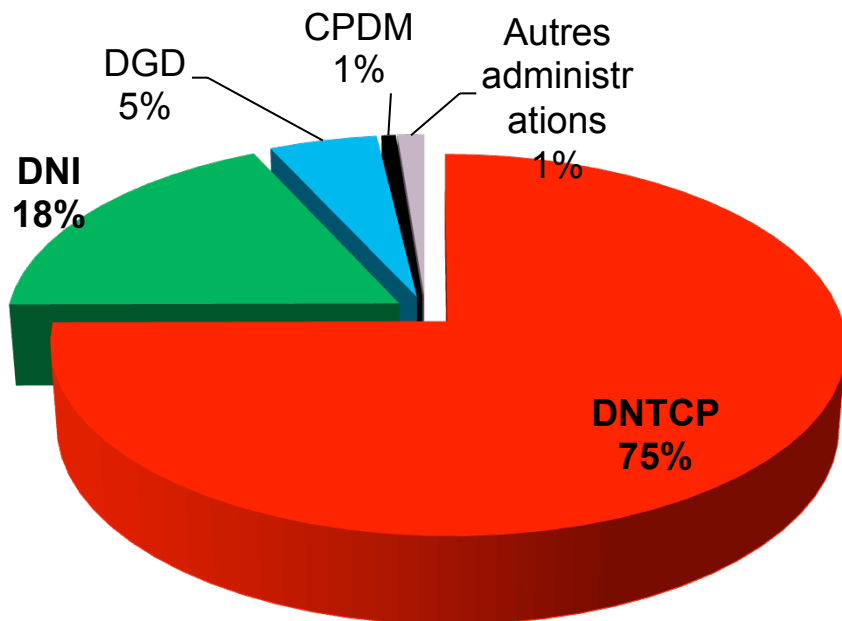


En milliard de
GNF

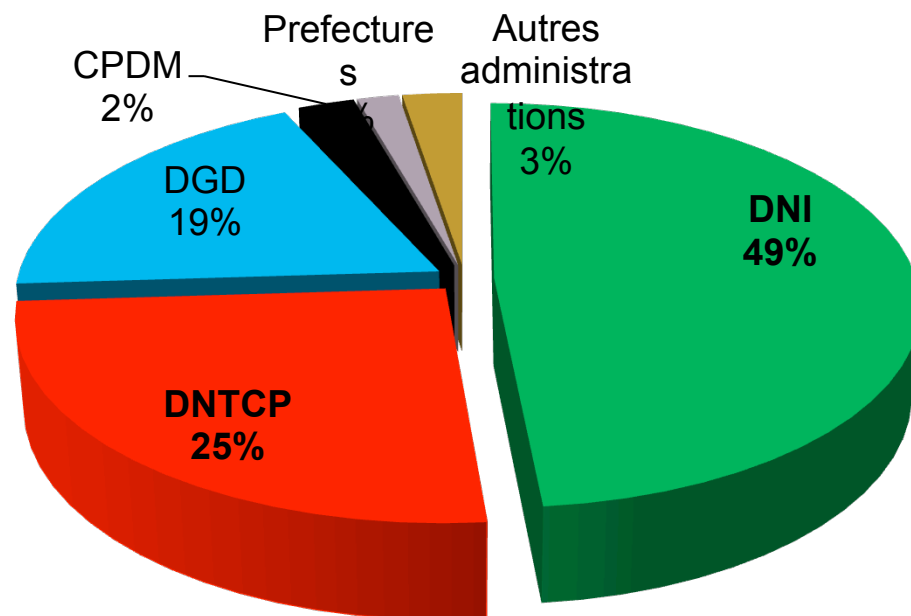


Analyse des revenus ITIE

Contribution par régie financière



2011



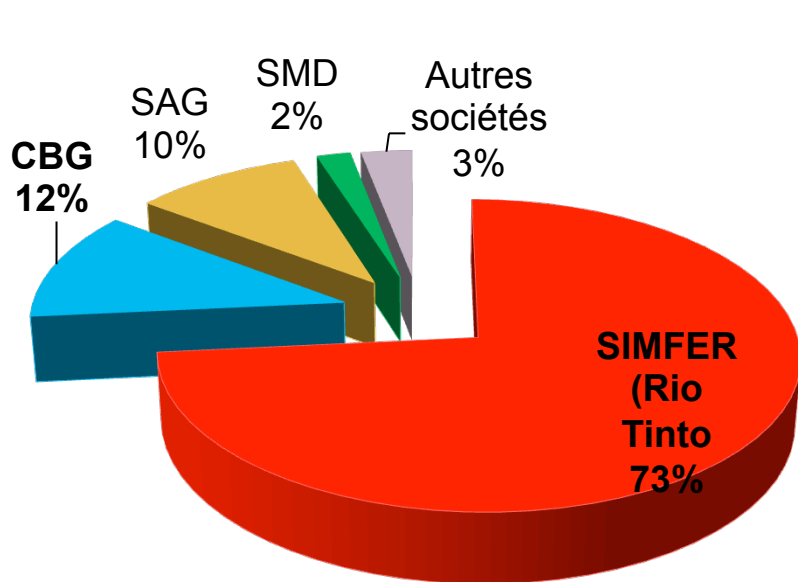
2012



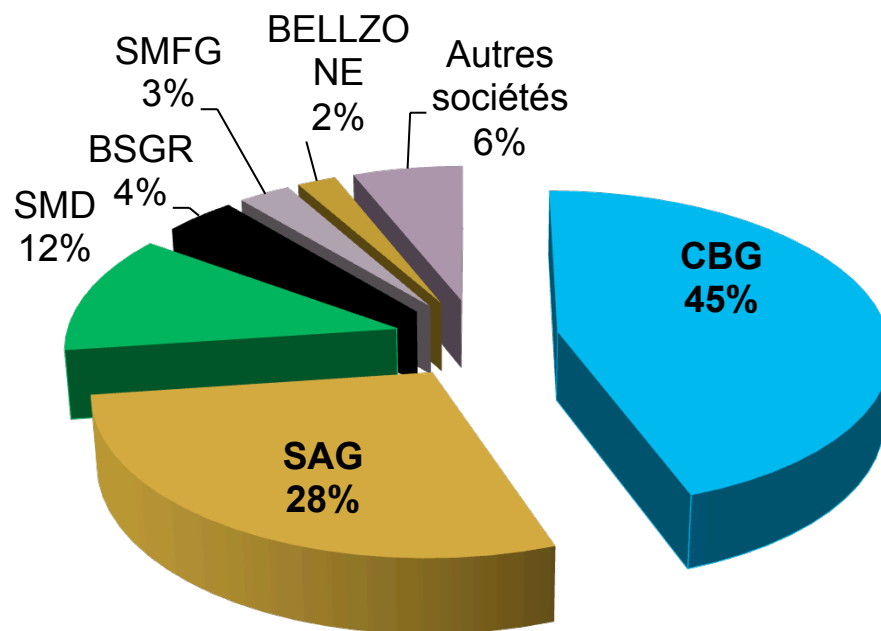
www.itie-guinee.org

Analyse des revenus ITIE

Contribution par Société Extractive



2011



2012

Analyse des revenus ITIE

Transferts infranationaux



Transferts infranationaux (en KGNF)	Administration centrale	Bénéficiaire	2011	2012
Transferts au titre des taxes sur l'exploitation des carrières effectués au profit des préfectures, CRD et autres collectivités locales	DNM	Préfectures minières	3 898 491	3 844 321
Transferts au titre des taxes sur l'exploitation des carrières effectués au profit du Fond d'Investissement Minier	DNM	FIM	22 199 095	2 306 593
Transferts au titre des droits fixes effectués au profit du Fond d'Investissement Minier	CPDM	FIM	11 912 769	19 515 508
Transferts au titre des loyers des infrastructures minières effectués au profit du Fond d'Investissement Minier	DNTCP	FIM	8 388 72	2 823 388
Total			46 399 077	28 489 810

Analyse des revenus ITIE

Contributions volontaires



Entité	2010	2011	2012
BSGR	-	6 293 453	2 869 885
CBG	6 770 585	6 053 689	6 847 615
SMD	-	3 188 326	220 481
SEMAFO	-	1 057 534	1 284 353
SAG.	6 002 081	790 018	7 793 020
CBK	32 000	544 703	766 481
SIMFER	-	18 243	
Total	12 804 666	17 945 966	19 781 835

Résultats des travaux

Contribution dans les revenus de la Guinée



Indicateurs	2010	2011	2012
PIB Courant (en milliards de US\$)	4,7	5,1	5,6
Croissance du PIB (%)	1,9	3,9	3,9
Recettes Budgétaires (en milliard de GNF)	4 257,7	5 661,9	7 975,5
Dép. d'investissement (en milliard de GNF)	nc	1 599,0	3 800,9
Revenus ITIE (en milliard de GNF)	1 261,8	6 860,1	2 638,9
Rev. ITIE/Recettes Budg.	30%	121%	33%
Rev. ITIE/PIB	4,6%	19,4%	6,7%

Constatacion et recommandations

2011-2012



Cadastre minier non mis à jour

Cadastre minier non exhaustif et ne reflète pas la situation des titres miniers; 27 sociétés minières identifiées et ne figurant pas au niveau du cadastre.

➤ *Mise en place des procédures et des contrôles nécessaires afin d'assurer la tenue d'un cadastre minier exhaustif et complet qui reflète la situation réelle des titres miniers valides dans la République de Guinée.*

➤ *Lancer une opération d'assainissement du cadastre minier*

Constatacion et recommandations

2011-2012



Absence de suivi des sociétés dans lesquelles l'Etat détient une participation

La DNPEIP et le MMG ne détiennent pas une liste exhaustive des participations de l'Etat dans les sociétés minières et ne procèdent pas au suivi des résultats et des réalisations desdites sociétés.

↳ *Instauration d'un suivi rigoureux de ces participations et des revenus associés dans l'objectif de préserver les intérêts de l'Etat. Cela peut être fait à travers une structure dédiée rattachée au MMG.*

Constatacion et recommandations

2011-2012



Base de données des administrations

Existence de plusieurs sociétés minières disposant de titres miniers actifs et non immatriculées à la DNI.

Absence de coordination entre le MMG et les différentes régies financières collectrices de taxes lors de l'attribution des titres miniers

↳ Mise à jour des systèmes d'information des régies financières pour intégrer toutes les entités titulaires de titres miniers et mise en place de procédures de coordination avec la MMG et le CPDM afin de s'assurer que toutes les sociétés soient immatriculées avant l'octroi des titres.

Constataction et recommandations



Absence d'un système d'information au sein du Trésor Public et du BNE pour la gestion des recettes minières

Le BNE et le Trésor Public ne sont pas dotés d'un système informatique permettant le traitement et le suivi des recettes minières par société et par période.

Des pertes de données dues à l'absence de procédures de sauvegarde et de back up des données ont été relevées.

↳ Mettre en place les contrôles nécessaires et doter les Administrations de système d'information ou d'applications informatiques permettant le traitement, le suivi et la sauvegarde des données relatives aux recettes minières.

Constataction et recommandations



Traçabilité insuffisante des paiements et des transferts infranationaux

La rétrocession des revenus aux préfectures est effectuée au niveau régional sans une remontée d'information au niveau central.

Les transferts sont effectués d'une manière agrégée sans spécification de la nature du revenu ni de la société extractive concernée.

↳ *Mener une réflexion avec les parties prenantes pour la revue des mécanismes de transferts afin d'assurer une meilleure transparence et une meilleure traçabilité des paiements infranationaux.*

Constataction et recommandations



Absence d'un système informatisé pour la gestion des recettes minières au niveau du CPDM

Gestion manuelle des recettes encaissées au niveau du CPDM

↳ ***Mettre en place une application informatique pour la gestion des recettes minières au niveau du CPDM.***

Constatacion et recommandations

2011-2012



Non application des lois en vigueur









Code minier de 1995 demeure appliqué pour les années 2011 et 2012 malgré la promulgation du nouveau Code minier (la loi n° 2011/006/CNT du 9 septembre 2011) qui n'est entrée effectivement en vigueur que le 8 avril 2013, date à laquelle le Conseil National de Transition a voté la loi n° 2013/053/CNT portant modification de certaines dispositions du Code Minier.

↳ ***Appliquer les lois en vigueur afin de garantir la transparence et éviter de créer des situations d'incompréhension des textes régissant le secteur minier***

Constatation et recommandations

Suivi des recommandations 2010



Constations et Recommandations de l'Année 2010	Mise en place
Retard dans la réalisation de la réconciliation des flux de paiement	
Elargissement du Référentiel ITIE	
Problème des paiements à la DGD	
Insuffisance au niveau du suivi des données par les administrations publiques	
Non soumission des déclarations certifiées	
Retard dans la soumission des déclarations de paiements	
Absence de justificatifs des paiements	
Absence d'une base de données des entreprises opérant dans le secteur minier	
Traitement des opérations financières avec les sociétés extractives	